



# CAP SPORT

Pour les enfants de  
Grande Section au CM2  
**A PONT MELVEZ**

## Horaires :

Le vendredi soir après l'école, hors vacances scolaires.

De 16h40 à 17h35 pour les Grandes Sections, CP et CE1

De 17h35 à 18h30 pour les CE2, CM1 et CM2

## Activités :

Basket : 5 séances en septembre - octobre

Jeux traditionnels : 7 séances en nov - décembre

Escrime : 4 séances en janvier

Pétaka : 4 séances février.

Sarbacane : 5 séances en mars - avril.

Hockey sur gazon au terrain de foot : 5 séances en mai - juin.

Les activités sont pratiquées pendant minimum 4 semaines afin de pouvoir acquérir les bases de chaque discipline.  
Tenue de sport exigée.

Encadrement : animateurs sportifs diplômés d'état.

Inscription : dès à présent au service jeunesse de la Communauté de Communes - 1 rue de Tournemine à Bourbriac.  
Fournir un certificat médical.

Début de l'activité :

**Le vendredi 20 septembre** et jusqu'au 20 juin 2014

**Renseignements : au 02.96.43.60.11**

# CAP SPORTS – Communauté de Communes Fiche d'inscription

A rapporter, lors de l'inscription au bureau du service jeunesse.

**Renseignements au 02.96.43.60.11**

## AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné, Madame, Monsieur, ( nom et prénom du père ou de la mère)

adresse .....

COMMUNE .....

**Téléphone domicile** .....

**Téléphone travail** .....

Autorise mon fils, ma fille, Nom-Prénom .....

Né(e) le ..... À participer aux activités du Centre Cap Sports le vendredi soir, et autorise les responsables du centre à prendre toutes les dispositions nécessaires concernant la santé et la sécurité de mon enfant.

## URGENCE

Nom du médecin de famille.....

**JOINDRE OBLIGATOIREMENT UN CERTIFICAT MÉDICAL DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE DES ACTIVITÉS SPORTIVES.**

## TARIFS

**40 Euros** (à l'ordre du Trésor Public) pour les enfants de la communauté de communes de Bourbriac.35 € pour le second enfant.  
Bons Loisirs CAF et MSA et ANCV et coupons sports acceptés.

Signature des parents  
Indiquer la mention Lu et Approuvé.